



Règlementation aéronautique - EASA PART M/145 & APRS - Continue

Règlementation aéronautique - EASA PART M/145 & APRS - Formation Continue - Evaluation / Formation

XQ-REG145-FC-FR



Description

Cette formation est conforme à la réglementation (EASA Continuing Airworthiness Regulation (EU) No 1321/2014) applicable depuis le 2 Décembre 2022 et intègre le règlement 2021/1963.

OBJECTIFS:

- Identifier les points clefs des PART(s) M et 145 ainsi que leurs derniers développements
- Appliquer les exigences de la réglementation de la maintenance des aéronefs, des moteurs et des équipements et d'intégrer l'ensemble des exigences détaillées des PART(s) M et 145
- Se repérer dans les différents textes et utiliser l'information pertinente
- Acquérir une connaissance de la réglementation de la maintenance des aéronefs, des moteurs et des équipements

PROGRAMME:

La sécurité aérienne

Les instances

L'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale)

Présentation de l'organisation

Normes et recommandations

L'EASA (European Aviation Safety Agency)

Le Règlement UE N°2018/1139 (Règlement de base)

Textes émis et principes d'élaboration

La DGAC et l'OSAC (Direction Générale de l'Aviation Civile & Organisme pour la Sécurité de l'Aviation Civile)

Structure et missions

Modalités de surveillance des organismes agréés

La vie de l'aéronef et les organismes

La certification des aéronefs

Étude succincte du Règlement Européen UE n°748/2012 (Part 21)

Sous Partie J : Organismes de conception (DOA)

Référentiels (CS 23, 25, E, P et TSO)

La production

Étude succincte du Règlement Européen UE n°748/2012 (Part 21)

Sous Partie G : Organismes de production (POA)

L'exploitation

Étude succincte du Règlement Européen UE n°965/2012 (AIR OPS)

Responsabilités du transporteur

Documents de suivi de navigabilité utilisé

Le CRM (Compte Rendu Matériel) et la MEL/CDL (Minimum Equipment List)

ETOPS, LVO

Le maintien de navigabilité

Étude succincte de la Partie M / ML et CAMO (1321/2014) :

Responsabilités

Maintien de navigabilité

Organisme de gestion de maintien de la navigabilité

Certificat de remise en service

Examen de navigabilité

L'entretien

Étude détaillée des Partie M et Partie 145 (1321/2014) et des dernières évolutions, y compris 2021/1963

Généralités

Exigences et prérogatives

Responsabilités

Personnels et Personnels de certification

Locaux

Outillages

Fournisseurs et éléments d'aéronefs

Normes d'entretien et bonnes pratiques

Le MOE

Politique de sécurité et système de gestion

Surveillance de l'organisme agréé

L'APRS (Approbation Pour Remise en Service)

Prérogatives & Obligations

Responsabilités

Certificat de remise en service (CRM, CRS, EASA Form1 & équivalents)

Étude détaillée de l'EASA Form 1

Utilisation et Responsabilités

Principes de rédaction

Les différentes cases à renseigner

La Dual Release

Les documents équivalents

DURÉE :

Évaluation : Entre 1h30 et 2h30

Formation adaptée à vos besoins : De 0 à 6 heures

PUBLIC CONCERNÉ :

Dirigeants, cadres techniques, personnels habilités APRS, techniciens.

Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application des règlements européens de maintenance aéronautique.

CERTIFICATION :

Certificat de formation avec une validité de 2 ans

Conditions d'examen

Test de positionnement : Validation de vos acquis.

Formation uniquement sur les compétences non validées à partir du test de positionnement, suivi d'un questionnaire adapté aux modules non validés.

Certification

Délivrance du certificat à la validation des compétences Législation aéronautique - EASA PART M/145 & APRS